



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 25.03.2019

Numéro de publication: BH07-0000000608

Canton: GE

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, Ardexton Sàrl

Ardexton Sàrl
CHE-225.360.071
chemin Grenet 21
1214 Vernier

désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 24.04.2019

Contexte:

L'entité juridique a fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à la représenter ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève.

Point de contact:

Cour de justice (chambre de surveillance de la Cour civile)
Case postale 3108
1211 Genève 3

Décision:

L'adresse chemin Grenet 21, 1214 Vernier, est radiée. La société est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 153b ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: Ardexton Sàrl, en liquidation (Ardexton GmbH, in Liquidation) (Ardexton Sagl, in liquidazione) (Ardexton Ltd liab Co, in liquidation). Liquidateurs: les associés-gérants Baldé Alphadio Bou-bacar et Pillay Rubendran, lesquels continuent de signer collectivement à deux. Les émoluments dus pour l'inscription s'élèvent à CHF 180, et l'amende d'ordre est fixée à CHF 100.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
1204 Genève

Remarques juridiques:

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la